



Commune de Belmont-Broye



RAPPORT BUDGETAIRE 2024





TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
0. Administration générale	5
1. Ordre et sécurité publique, défense	7
2. Formation	7
3. Culture, sport et loisirs	8
4. Santé	9
5. Prévoyance sociale.....	9
6. Trafic et télécommunications	10
7. Protection environnement et aménagement du territoire.....	11
8. Economie publique	11
9. Finances et impôts.....	12
INVESTISSEMENTS	15
Investissements nouveaux	16



INTRODUCTION

Dans le même ordre d'idée que le rapport de gestion 2022, le Conseil communal souhaite mettre en place un rapport budgétaire permettant à tout un chacun de comprendre comment les budgets ont été structurés. Il donne en outre, des explications sur les méthodes de calculs utilisées ainsi qu'une comparaison avec les budgets et comptes précédents.

Après 4 lectures au sein de l'exécutif communal et passablement de mesures économiques, ce dernier n'a pas été en mesure de présenter au législatif un budget équilibré. En effet, comme lors des derniers exercices, le budget 2024 présente un déficit de **CHF 860'450**.

En effet, le déficit budgétaire s'aggrave de CHF 273'730 par rapport au budget précédent.

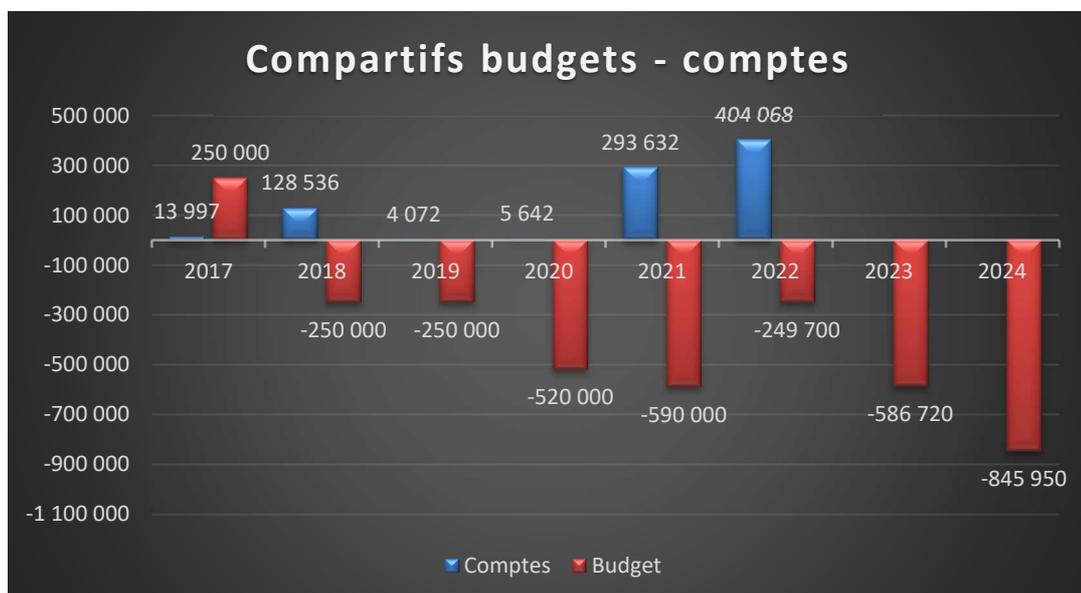
Il s'explique relativement facilement étant donné que les charges de transferts (liées) ont augmenté de près de CHF 480'000 et qu'une perte comptable de CHF 150'000 doit être comptabilisée suite à la vente de la parcelle au RSSBF pour la création du home. Ces « surcoûts » ont été partiellement atténués par une restructuration des dépenses proposées (report consenti par le Conseil communal lors des séances budgétaires) ainsi qu'une progression estimée sur les revenus fiscaux.

Cette situation semble alarmiste. Toutefois, les précédents budgets déficitaires se sont tous avérés bénéficiaires au moment de la présentation des comptes.

Dès lors, bien que préoccupante, le Conseil communal a décidé d'assumer une nouvelle fois la présentation d'un budget déficitaire.

Il est cependant à relever que, si la situation devait se confirmer lors de la clôture des comptes 2024 et éventuellement ceux de 2023, les élus communaux devront proposer des mesures afin d'assainir la situation.

Aux pages suivantes, nous vous présentons les principaux comptes qui méritent une explication particulière ou une attention spécifique.



Compte de résultats
Récapitulatif

	Budget		< Ecart >		Comptes	Budget
	2024	Fr.	%	2023	provisoire s	2023
0 ADMINISTRATION GENERALE						
Charges	2 422 230	987 910	68.9%	1 434 320	2 255 840	
Revenus	80 600	6 566	8.9%	74 034	76 520	
Solde	-2 341 630	-981 344		-1 360 286	-2 179 320	
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE						
Charges	483 780	129 264	36.5%	354 516	725 280	
Revenus	221 600	213 139	2519.2%	8 461	478 600	
Solde	-262 180	83 875		-346 055	-246 680	
2 FORMATION						
Charges	8 526 430	2 348 443	38.0%	6 177 987	8 249 660	
Revenus	170 400	79 607	87.7%	90 793	172 600	
Solde	-8 356 030	-2 268 836		-6 087 194	-8 077 060	
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS						
Charges	412 950	174 957	73.5%	237 993	281 925	
Revenus	41 000	-9 469	-18.8%	50 469	25 000	
Solde	-371 950	-184 426		-187 524	-256 925	
4 SANTE						
Charges	2 773 800	406 305	17.2%	2 367 495	2 635 315	
Revenus	15 000	-206	-1.4%	15 206	22 000	
Solde	-2 758 800	-406 511		-2 352 289	-2 613 315	
5 PREVOYANCE SOCIALE						
Charges	4 086 605	687 550	20.2%	3 399 055	3 826 935	
Revenus	512 500	87 729	20.7%	424 771	408 000	
Solde	-3 574 105	-599 822		-2 974 283	-3 418 935	
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS						
Charges	1 248 030	319 070	34.3%	928 960	1 387 400	
Revenus	-	-96 814	-100.0%	96 814	60 000	
Solde	-1 248 030	-415 883		-832 147	-1 327 400	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE						
Charges	4 188 065	2 448 133	140.7%	1 739 932	3 990 025	
Revenus	3 952 800	1 091 579	38.2%	2 861 221	3 788 670	
Solde	-235 265	-1 356 554		1 121 289	-201 355	
8 ECONOMIE PUBLIQUE						
Charges	348 160	174 698	100.7%	173 462	327 960	
Revenus	170 000	60 956	55.9%	109 044	176 500	
Solde	-178 160	-113 742		-64 418	-151 460	
9 FINANCES ET IMPÔTS						
Compte de résultat						
Charges	879 700	355 307	67.8%	524 393	573 500	
Revenus	19 345 400	5 220 708	37.0%	14 124 692	18 459 230	
Solde	18 465 700	4 865 402		13 600 298	17 885 730	
TOTAUX						
Charges	25 369 750	8 031 637	46.3%	17 338 113	24 253 840	
Revenus	24 509 300	6 653 795	37.3%	17 855 505	23 667 120	
Résultat	-860 450	-1 377 842		517 392	-586 720	



0. Administration générale

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
2'341'630	2'179'320	2'118'230	2'094'747	+162'310	+7.4	+246'883	+11.8

Ce chapitre intègre notamment les salaires du personnel administratif ainsi que les jetons des Conseillers et ceux des commissions. La répercussion de certaines tâches cantonales ainsi que l'ouverture de certaines prestations communales supplémentaires (crèche) engendrent une augmentation de la charge de travail, ce qui nécessite une augmentation des forces en présence.

Les salaires étant répartis sur plusieurs chapitres et faisant preuve de reclassement, il est nécessaire d'effectuer une analyse par nature pour évaluer les fluctuations.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecarts	Ecarts %
xxxx.3010.00 Salaires	2'657'410	2'492'550	+164'860	+6.6%
0220.	1'082'500	1'031'700	+50'800	+4.9%
0290.	64'000	0	+64'000	
2170.	448'300	423'100	+25'200	-5.5%
2190.	114'300	111'000	+3'300	-6%
3410.	48'000	0	+48'000	
3420.	48'000	0	+48'000	
4330.	0	4'250	-4'250	
6150.	288'100	396'400	-108'300	-17.4%
7101.	135'920	138'300	-2'380	-1.7%
7206.	236'290	198'800	+37'490	+18.8%
7301.	80'000	97'000	-17'000	-18%
7410.	80'000	92'000	-12'000	-14%
7710.	32'000	0	+32'000	



Commune de Belmont-Broye ////

La Commune propose plusieurs nouvelles places de jeux et d'agrément à ses citoyens. Ces places nécessitent de l'entretien, raison pour laquelle, il était judicieux d'attribuer ces heures dans les chapitres concernés. Dans le même but, une partie des tâches des cimetières ont également été reclassées.

Concernant l'augmentation générale des salaires, celle-ci provient de différents facteurs à savoir :

- Hausse de 2.74% décidée dans l'ordonnance du Conseil d'Etat du 12.12.2022, appliquée sur 2023 mais pas prise en compte lors de l'établissement des budgets 2023
- Augmentation générale – selon les paliers, env. 2% annuel
- Renchérissement anticipé de 1.2% pour 2024
- Variations du personnel

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
0220.3099.00 Autres charges du personnel	18'700	10'000	+8'700

Engagement de nouveau personnel nécessitant de la formation. La sortie du personnel est dorénavant regroupée sous ce poste pour plus de clarté.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
0220.3130.00 Emoluments, prest. div., archives	45'300	31'800	+13'500

En conformité à la Loi sur l'archivage du 19.05.2015, la Commune a mandaté une spécialiste en 2023 afin de traiter les archives des différents villages. Ce mandat nécessitant du temps et du matériel, la suite de son mandat se poursuivra en 2024.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
0220.3153.00 Entr. et progr. Informatique	66'500	52'500	+14'000

Suite aux récentes attaques informatiques, la Commune s'est soumise à une audite de cybersécurité. A la suite de celle-ci, beaucoup d'adaptation et de travaux sont nécessaires, un montant de CHF 21'500 est encore prévu pour 2024.



1. Ordre et sécurité publique, défense

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
262'180	246'680	105'090	70'064	+15'500	+6.2	+192'116	+374

La gestion du corps des sapeurs-pompiers est intégrée depuis 2023 dans le groupement ADIS-Broye (Association défense incendie et de secours du district de la Broye). La Commune ne possède plus que la caserne, qu'elle loue à l'Association. Le budget 2023 avait été sous-estimé, raison pour laquelle, il subit une légère augmentation.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
1620.3151.00 Entr. des machines et appareils	22'000	1'000	+21'000

La responsabilité incombe désormais aux Communes de fournir et d'équiper des points de rencontre d'urgence en cas de catastrophe. La population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite. La Commune de Belmont-Broye possède 3 PRU.

2. Formation

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
8'356'030	8'077'060	7'827'395	7'419'817	+278'970	+3.4	+936'213	+12.6

Le nombre de citoyennes et citoyens augmente d'année en année, comme sur la majeure partie du territoire. Dans le même ordre, le nombre de petits Belmontois(es) progresse également. Pour faire face à ces arrivées, notre Commune a construit un nouvel établissement qui a ouvert ses portes en été 2023. L'ouverture de classes s'accompagne également de nouveaux enseignants(es) et enseignants(es) spécialisé(e)s.

La part des charges liées pour l'enseignement a augmenté de CHF 103'900 par rapport au budget 2023 et celle pour le CO de CHF 80'780. En parallèle, l'Etat annonce une hausse CHF 62'000 pour la participation à l'Aide aux institutions et écoles spécialisées (2200.3631.00).



Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
2170.3144.00 Entr. et rénov. Bâtiment scolaire	34'750	20'000	+14'750

Les bâtiments vieillissent, il est nécessaire de les maintenir dans un état fonctionnel. Plusieurs « coupes » ont été réalisées sur ce poste et le suivant, mais des travaux de peinture et sur les sols sont nécessaires dans certaines classes.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
2170.3144.01 Entr. et rénov. Bâtiment sports	85'000	60'000	+25'000

La salle de Dompierre bénéficiera d'une amélioration de son système audio et les cylindres seront uniformisés avec ceux des salles de Domdidier et Léchelles.

3. Culture, sport et loisirs

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
371'950	256'925	232'400	255'505	+115'025	+44.7	+116'445	+45.6

Comme expliqué précédemment, une partie des frais salariaux du personnel de voirie ont été imputés dans ce chapitre soit environ CHF 112'000 avec les charges sociales. Vu le résultat projeté, le budget présenté de ce chapitre a été scrupuleusement analysé par le Conseil communal. Les dépenses, essentiellement pour les citoyens et sociétés locales, ont toutes été justifiées. Ces dépenses constituent un aspect social qui contribuent à l'attractivité de notre Vie villageoise.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
3291.3636.00 Commission culturelle	70'000	50'000	+20'000

La Commission culturelle propose une multitude de manifestations pour les Belmontoises et Belmontois. Toujours dans ce but et pour célébrer les 10 ans de la fusion, elle propose la création d'un sentier culturel à travers nos villages.



Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
3291.4250.00 Recettes commission culturelle	39'000	23'000	+16'000

Ces recettes des spectacles engendrent également plus de revenus, revenus qui permettent de couvrir une partie des charges précitées.

4. Santé

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
2'758'800	2'613'315	2'388'700	2'400'232	+145'485	+5.5	+358'568	+14.9

Malgré ses efforts, le RSSBF concède également une hausse des charges de transferts de près de CHF 30'000 en relation avec le budget précédent. Elle s'ajoute aux coûts supplémentaires de CHF 115'000 des frais d'accompagnement dans les établissements médico-sociaux.

5. Prévoyance sociale

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
3'574'105	3'418'935	2'388'700	3'174'670	+155'170	+4.5	+399'435	+12.5

Tout comme pour la Santé, les coûts concernant la prévoyance sociale ne cessent de s'accroître, plus CHF 400'000 entre 2022 et 2024. Les charges de transferts progressent également de CHF 145'000 entre 2024 et 2023.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
5350.3637.00 Soutien au seniors	23'250	14'000	+9'250

Les budgets précédents étaient sous-évalués. Dès lors, ce dernier a été réadapté en fonction de la fréquentation et du coût des prestations.



Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
5350.3637.01 Concept senior+	16'000	0	+16'000

La Constitution du canton de Fribourg stipule à son article 35 que « les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité » et à son article 62 que « l'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations » (voir loi sur les seniors LSen).

La Commission seniors a dès lors planché sur un concept Senior+ qui a lui-même été validé et les dépenses présentées ci-dessus font parties d'un plan de mesures pluriannuelles demandées par le canton.

6. Trafic et télécommunications

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
1'248'030	1'327'400	1'251'185	1'227'587	-79'370	-6	+20'443	+1.6

Notre Commune bénéficie d'un vaste réseau routier qui relie nos différents villages. Ce réseau nécessite un entretien régulier et des réparations parfois coûteuses. Toutefois, ce chapitre étant un des rares où les autorités bénéficient d'une certaine autonomie, des mesures ont été prises afin de réduire ou reporter certains coûts. De plus, une partie des charges salariales ont été virées dans le chapitre 3, pour l'entretien des places.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
6150.3101.01 Achat de carburant	34'500	25'000	+9'500

Les comptes 2022 font état d'une dépense à hauteur de CHF 39'000. Au vu de l'augmentation des prix du carburant, le budget a été ajusté et revu en fonction de la consommation 2022.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
6150.3132.00 Frais d'études et honoraires	42'000	0	+42'000

Dans les années précédentes, ces honoraires figuraient dans l'entretien (6150.3141.00). Le passage à MCH2 permet de structurer plus précisément les dépenses, dès lors, elles sont maintenant séparées.



7. Protection environnement et aménagement du territoire

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
235'265	201'355	119'760	262'840	+33'910	+16.8	-27'575	-10.5

Comme vous le savez, le chapitre 7 intègre également les charges environnementales qui doivent s'autofinancer dans différentes proportions.

Les nouveaux règlements communaux, relatifs aux eaux potables et usées, permettent maintenant de constituer les réserves nécessaires au maintien et à la rénovation des installations communales.

Le sous chapitre 73 « Gestions des déchets » présentait également un excédent de produits lors de la lecture des budgets 2024. Dès lors, le Conseil communal a choisi de proposer **une baisse de la taxe au poids** pour 2024. Celle-ci passera de **0.40 ct le kilo à 0.35 ct**. Cette baisse profitable à tous les citoyens est rendue possible grâce notamment à l'effort collectif en lien avec le tri des déchets.

8. Economie publique

BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
178'160	151'460	115'800	161'434	+26'700	+17.6	+16'726	+10.3

Ce chapitre ne subit pas de grande variation. Un ajustement en fonction de l'accroissement du nombre d'habitants a été établi sur les cotisations communales à la COREB et Ascobroye.



9. Finances et impôts

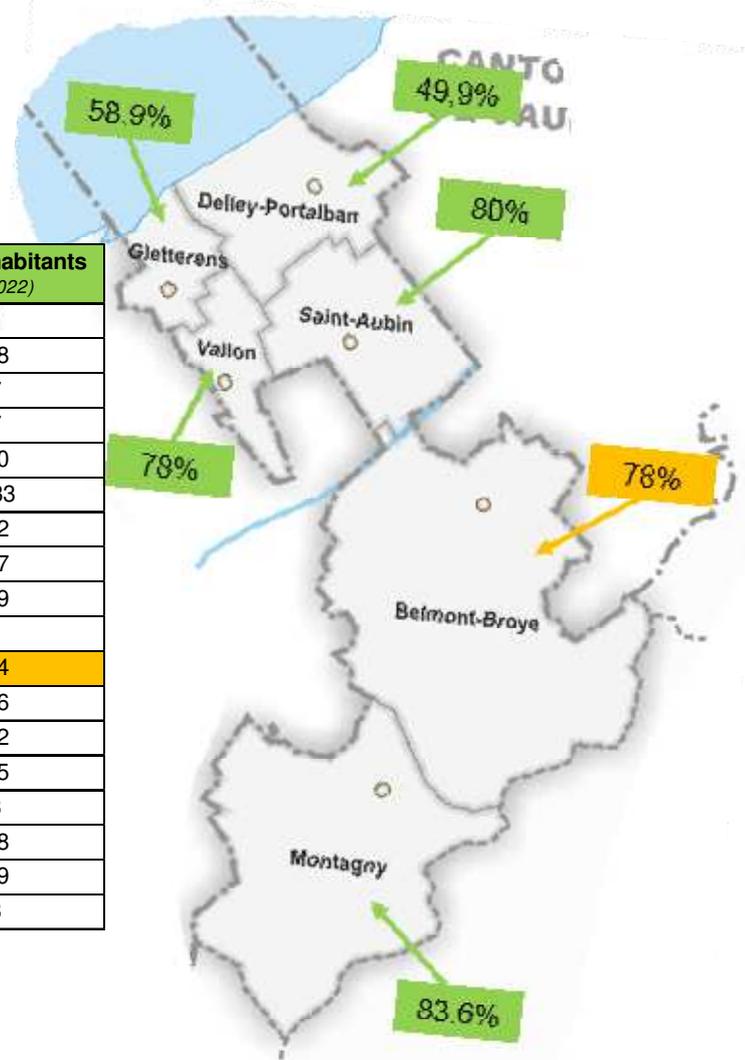
BUDGET 2024	BUDGET 2023	BUDGET 2022	COMPTES 2022	ECARTS Budget 23	% B23	ECARTS Comptes 22	% C22
18'465'700	17'885'730	17'333'230	16'929'627	+579'970	+3.2	+1'536'073	+9

Pour financer les dépenses communales, les investissements en cours et ceux à venir, le seul bras de levier est celui des rentrées fiscales. Celles-ci se dessinent en plusieurs groupes à savoir :

- Impôts ordinaires / Revenus, bénéfiques....- relativement prévisibles d'année en année
- Impôts spéciaux / Mutations, gains immobiliers – totalement volatiles et difficiles à estimer
- Péréquation financière / Participation intercommunale pour laquelle nous sommes bénéficiaires

En comparaison aux Communes de la région, les contribuables de Belmont sont relativement bien dotés au niveau du coefficient d'impôt communal.

N°	Commune	Taux d'imposition	Nombre d'habitants (31.12.2022)
1	Prévondavaux	90.3%	101
2	Surpierre	88.7%	1'208
3	Ménières	88.1%	437
4	Nuvilly	87.9%	487
5	Fétigny	86%	1'180
6	Estavayer	84%	10'133
7	Montagny	83.6%	2'932
8	Lully	80%	1'217
9	Saint-Aubin	80%	1'929
10	Vallon	78%	501
11	Belmont-Broye	78%	5'844
12	Les Montets	77.4%	1'586
13	Cugy	77%	1'942
14	Cheyres-Châbles	70%	2'405
15	Châtillon	65%	513
16	Gletterens	58.9%	1'118
17	Delley-Portalban	49.9%	1'309
18	Sévaz	45%	318





Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
9100.4000.00 Impôts sur les revenus	11'450'000	10'950'000	+500'000

L'évolution des impôts provient d'une multitude de critères, comme :

- ✓ Le nombre de contribuables
- ✓ Le taux fiscal cantonal
- ✓ La progression annuelle envisagée
- ✓ Les revenus des nouveaux contribuables
- ✓ Les revenus des anciens contribuables
- ✓ Les déductions fiscales (travaux des privés)
- ✓ Etc...

Afin d'estimer au mieux ce poste, 2 méthodes ont été appliquées pour l'établissement des budgets 2024.

- Celle appliquée, jusqu'à présent qui se base sur les données cantonales et qui inclut la progression sur 3 ans
- et
- Une méthode qui prend en compte les résultats des 5 dernières, comparés aux données cantonales, intégrant la progression et l'évolution démographique.

Il en ressort de ces deux méthodes un différentiel d'un peu plus de CHF 100'000, ce qui permet au Conseil communal de présenter le montant ci-dessus avec une relative précision.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
9100.4000.30 Prestations en capital	250'000	380'000	-130'000

La motion 2021-GC-91 approuvée par le Grand Conseil en date du 02.02.2022 a pour conséquence une baisse des rentrées fiscales estimées à environ 25% pour notre Commune.

Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
9610.3401.00 Intrérêts des dettes	375'000	240'000	+135'000

Entre fin 2021 et octobre 2024, la Commune a souscrit CHF 2'360'000 de plus d'emprunt pour financer ces différents projets comprenant la nouvelle école « Ecol'Air » à Dompierre. Durant cette période, certains emprunts sont arrivés à échéance et ont dû être reconduits. Les taux du marché étant en augmentation ces trois dernières années, le coût des intérêts ne cesse de fluctuer.



Numéro	Budget 24	Budget 23	Ecart
9630.3411.00 Pertes réalisées sur terrains	150'000	0	150'000

A la suite de l'introduction de MCH2 en 2021, les parcelles RF 5854 et 76, appartenant au patrimoine financier de la commune, ont été réévaluées à leur valeur vénale. Ces deux terrains ont ainsi une valeur au Bilan au 31.12.2022 de CHF 3'730'500.00. Leur prix par m² est donc de CHF 3'730'500 / 7'461 m² = 500 CHF / m². En vendant ces parcelles au prix de 400 CHF/m², la Commune de Belmont-Broye devra comptabiliser une perte de CHF 746'100 dans son compte de fonctionnement (sans impact sur les liquidités puisqu'il s'agit d'une différence de valeur au Bilan). La perte est lissée sur les 5 prochaines années.

INVESTISSEMENTS

Etats des investissements au 31.12.2024	Budget	< Ecart >		Budget	Comptes
	2024	Fr.	%	2023	2022
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE					
Charges	-	-	-	-	-
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	-		-	-
2 FORMATION					
Charges	310 500	-3 496 400	-91.8%	3 806 900	3 515 232
Revenus	-	-770 000	-100.0%	770 000	310 725
Solde	-310 500	2 726 400		-3 036 900	-3 204 507
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS					
Charges	-	-80 000	-100.0%	80 000	250 814
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	80 000		-80 000	-250 814
6 TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS					
Charges	2 282 000	-841 000	-26.9%	3 123 000	961 106
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-2 282 000	841 000		-3 123 000	-961 106
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE					
Charges	8 076 000	3 840 000	90.7%	4 236 000	837 585
Revenus	300 000	-80 000	-21.1%	380 000	879 099
Solde	-7 776 000	-3 920 000		-3 856 000	41 514
8 ECONOMIE PUBLIQUE					
Charges	-	-187 000	-100.0%	187 000	33 448
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	187 000		-187 000	-33 448
9 FINANCES ET IMPÔTS					
Charges	-	-234 300	-100.0%	234 300	-
Revenus	-	-	-	-	-
Solde	-	234 300		-234 300	-
TOTAUX					
Charges	10 668 500	-998 700	-8.6%	11 667 200	5 598 184
Revenus	300 000	-850 000	-73.9%	1 150 000	1 597 824
Résultat	-10 368 500	148 700		-10 517 200	-4 000 360



Investissements nouveaux

MESSAGE NO.	Compte	Libellé	Montants
4.2.1	7410.5020.01	Dompierre - Etude et curage ruisseau de l'Hôpital	248'000
4.2.2	7410.5020.02	Domdidier - Etude passage contre les crues sous la voie CFF	50'000
4.2.3	7410.5020.03	Domdidier - Reconstruction aqueduc	350'000
4.2.4	6150.5010.03	Domdidier - Complément d'étude zone piétonne/vélos rue centrale	75'000
4.2.5	6150.5010.12	Belmont-Broye - Adaptation et modification des éclairages publics	150'000
4.2.6	6150.5010.13	Belmont-Broye - Etude plantations bords de routes communales	50'000
4.2.7	7201.5032.15	Domdidier - Réalisation collecteurs EU/EC / voie CFF / Sous-Gare	1'760'000
4.2.8	7201.5032.16	Domdidier - Etude nouvelle conduite (Chany – Bruyère)	130'000
4.2.9	7201.5032.13	Dompierre - Complément collecteurs Vers le Ru, la Cua et le Bastillon	230'000
4.2.10	7210.5032.17 7410.5020.04	Léchelles - Réalisation collecteur du ruisseau du Chandon	650'000
4.2.11	6150.5010.14 7201.5032.18	Dompierre - Etude Valtraloc	190'000
4.2.12	7101.5032.22 7201.5032.19	Léchelles (Helvetia Env.) - Réalisation collecteurs + conduite d'eau	930'000
		Total	4'813'000